

ANNEXE 3

Modèle de formulaire pour le rapport annuel

Publication faite en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Nom	Prénom	Numéro national	Rôle lingui- stique	Adresse
DASSY	Benoît		FR	
DEROUBAIX	Emmanuel		FR	
DUFRANE	Michael		FR	
HUNTZ	Julie		NL	
ISNARD	Lisa		FR	
LEPOIVRE	Florence		FR	

Mandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré (oui/non)	Mandat non rémunéré (oui/non)	Date de début	Date de fin
Administrateur	BRUPARTNERS	NON	OUI	01/07/24	/
Administrateur	BRUPARTNERS	NON	OUI	01/07/24	31/12/25
Administrateur	BRUPARTNERS	NON	OUI	01/07/24	/
Administratrice	BRUPARTNERS	NON	OUI	01/07/24	/
Administratrice Vice-Présidente	BRUPARTNERS	NON	OUI	19/12/24 19/12/24	/ /
Administratrice Présidente	BRUPARTNERS	NON	OUI	01/07/24 01/07/24	/ /

Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant
0	0	41	NON	0	NON	0
0	0	19	NON	0	NON	0
0	0	18	NON	0	NON	0
0	0	55	NON	0	NON	0
0	0	33	NON	0	NON	0
0	0	39	NON	0	NON	0

Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C)	Réductions opérées ¹ (D)	TOTAL (A+B+C-D)	Date du rapport
NON	0	0	0	02/02/2026
NON	0	0	0	02/02/2026
NON	0	0	0	02/02/2026
NON	0	0	0	02/02/2026
NON	0	0	0	02/02/2026
Un bureau à sa disposition équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un téléphone fixe pendant la durée de sa présidence	0	0	0	02/02/2026

¹ Remarques relatives aux réductions :

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.

En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2 ¹, selon les modalités suivantes :

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 1 à 4 ². Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités,

¹ Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

² Les mandats visés sont les suivants :

- les bourgmestres et échevins
- les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS
- les conseillers communaux

traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;

- le cas échéant, la réduction s'opère à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1^{er}, alinéa 2, tirets 5 à 8³. Cette réduction n'est pas limitée.

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale
Nihil	Nihil	Nihil	Nihil	Nihil	Nihil	Nihil

4. les conseillers de CPAS

³ Les mandats visés sont les suivants :

1. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,
2. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,
3. les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,
4. toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1^{er}, de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Type de marché	Date du marché	Bénéficiaires	Montants
2025-01 Marché public de faible montant de services portant sur l’audition d’un expert académique par le CEFH, afin d’éclairer celui-ci sur l’impact de politiques publiques d’austérité sur les femmes, en particulier en Région bruxelloise	12/02/2025	ULB	225,00€
2025-02 Marché public de faible montant de services portant sur des consultations juridiques	19/02/2025	XIRIUS	7441,50€
2025-03 Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat de boîtes de chocolat de Pâques	31/03/2025	Concept Chocolate	613,98€
2025-04 Marché public de faible de fournitures montant relatif à l'achat d'un parasol	11/06/2025	Plaisir du Jardin	650,00€
2025-06 Marché public de faible montant de services relatif à l’interprétation FR-NL lors du colloque « 35 ans » du CERBC	02/04/2025	Ann Lafosse	1379,40€
2025-07 Marché public de services portant sur le nettoyage écologique des locaux, des châssis et des vitres du bâtiment occupé par Brupartners	17/10/2025	Green Clean	19.743,57€
2025-08 Marché public de services portant sur la manutention et l'évacuation des déchets	28/07/2025	DMN Services	1464,10€
2025-09 Marché public de faible montant de fournitures relatif à l’achat de pcs et de petit matériel IT	30/07/2025	Econocom Bechtle Belgium SoftwareOne	16326,88€
2025-10 Marché public de faible montant de services relatif à une prise de parole thématique à l'occasion du colloque « 35 ans » du CERBC	27/05/2025	Adélaïde Charlier	605,00€
2025-12 Marché public de faible montant de services relatif à la location d'une salle + catering pour Conférence-débat du 11/06/2025 du CEFH sur l'accueil de la petite enfance	02/06/2025	Amazone ASBL	1477,00€

2025-13 Marché public de faible montant de services relatif à l'interprétation NL->FR pour la Conférence-débat du 11/06/2025 du CEFH sur l'accueil de la petite enfance	05/06/2025	Absolutely IT SRL	484,00€
2025-14 Marché public relatif à la maintenance technique et au support, à la maintenance évolutive, ainsi qu'à l'infogérance de l'hébergement du site Internet bilingue (FR-NL) www.brupartners.brussels	05/11/2025	OpenGraphy	8424,63€
2025-15 Marché public de services portant sur la création et la mise en page de divers supports de communication	05/11/2025	Polygraph	25.583,03€
2025-16 Marché public de faible montant de services de location de fontaines à eau	24/10/2025	Aquavital	1.226,94€
2025-17 Marché public de faible montant de fournitures relatif à la préparation, la livraison, l'installation, le service et le rangement de catering	16/10/2025	BELGOBON	23.520,50€
2025-18 Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat de station de tri de déchets	25/11/2025	KAISERKRAFT	2.235,00€
2025-19 Marché public de faible montant de travaux et d'entretien de petites installations sanitaires	19/09/2025	CEPPI	2664,66€
2025-20 Marché public de faible montant de services relatif à l'interprétation NL->FR pour le Colloque du 30/09/2025 du CEFH	13/09/2025	Emhasj CommV (Marie Hélène de Cannière)	605,00€
2025-21 Marché public de faible montant de services relatif à la modération du Colloque du 30/09/2025 du CEFH	11/09/2025	Diversito CommV (Alan De Bruyne)	1.210,00€
2025-22 Marché public de faible montant de services relatif à la location d'une salle + fourniture de boissons pour le Colloque du 30/09/2025 du CEFH	13/09/2025	Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	1.600€
2025-24 Marché public de faible montant de services relatif à la mise à niveau du système d'alarme anti-intrusion existant	29/09/2025	VLV	5.821,62€
2025-25 Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat et à la livraison de sachets de Saint-Nicolas	30/10/2025	HENRI IV	360,00€

2025-26 Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat et à la livraison de ventilateurs sur pied	05/11/2025	OTTO Office	730,77€
2025-27 Marché public relatif à la location d'une salle pour le Colloque du CPH du 03/12/2025	24/10/2025	Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	1.200,00€
2025-28 Marché public relatif à un service à un service d'interprétation (interprètes FR/NL et matériel technique) pour le Colloque du CPH le 03/12/2025	10/11/2025	STIENON	3.373,00€
2025-29 Marché public relatif à un service d'interprétation en Langue des signes francophone belge pour le Colloque du CPH le 03/12/2025	01/12/2025	INFO-SOURDS	525,00€
2025-30 Marché public relatif à un service de retranscription simultanée pour le colloque du CPH le 03/12/2025	10/11/2025	DREAMWALL	3.601,22€
2025-31 Marché public de faible montant de fournitures relatif à l'achat et à la livraison de bouilloires	12/12/2025	OTTO Office	84,66€
2025-32 Marché public de faible montant de fournitures relatif à la conception et à la livraison de 4 roll-up banner, 2 pour le Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes (CEFH) et 2 pour le Conseil bruxellois pour l'élimination du racisme	12/12/2025	Printdeal.be	107,09€

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire
Nihil	Nihil	Nihil	Nihil